

Budget 2017 de Paris : soutien aux familles à revenus modestes et aux classes moyennes

Le Conseil de Paris débat lundi du budget 2017 de la collectivité. Si le contexte national pèse une fois encore sur les finances locales, la capitale réussit un triple pari : investir pour l'avenir – en particulier dans les transports et le logement –, protéger le pouvoir d'achat des Parisiens et faire acte de solidarité envers les collectivités françaises les plus pauvres.

En 2017, la Ville de Paris fera une nouvelle fois face à des contraintes extérieures très fortes. L'Etat poursuivra la baisse rapide de ses dotations, qui n'atteindront plus que 651M€ (-141M€ par rapport à 2016), tout en demandant à Paris d'augmenter encore son aide financière aux territoires les plus pauvres, qui atteindra 546M€ (+47M€ par rapport à 2016). Ces deux mesures, amplifiées chaque année, ont un effet « ciseau » sur les finances de la Ville de Paris, qui a perdu 1,1Md€ de ressources annuelles par rapport à 2010, soit 13% de ses ressources.

> Paris assure à elle seule 55% de l'effort de péréquation régionale

Paris sera une fois encore la commune la plus solidaire de France : elle apportera à elle seule 55% de l'effort de péréquation à l'échelle régionale et 20% à l'échelle nationale. En tenant compte des charges de centralité qu'elle est amenée à supporter, ce sont plus d'1,2Md€ de son budget qui seront redistribués aux habitants de l'Île-de-France et de toute la France.

> Les dépenses de fonctionnement progresseront moins que l'inflation

L'Exécutif parisien surmontera ce choc budgétaire en réalisant de nouvelles économies, dans tous les domaines où cela est possible sans réduire la qualité des services publics. À titre d'exemple, les charges à caractère générale baisseront de 6M€ (-10% par rapport à 2011). « Ces efforts, fruits d'une gestion rigoureuse, permettront de contenir la progression des dépenses de fonctionnement à 0,46% (hors péréquation), c'est-à-dire moins que les prévisions d'inflation », explique Julien Bargeton, adjoint à la Maire en charge des finances.

> Les ménages parisiens conserveront 100% de leur pouvoir d'achat

Anne Hidalgo et son équipe iront également chercher des recettes supplémentaires, qui ne pèsent pas sur les Parisiens, à travers par exemple l'augmentation de la surtaxe sur les

résidences secondaires. « Les familles parisiennes verront ainsi leur pouvoir d'achat entièrement préservé : il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition locale directe et les tarifs municipaux compris dans notre bouclier social (cantines, crèches, centre de loisirs, etc) resteront inchangés », souligne l'adjoint.

> La trajectoire de l'endettement sera maîtrisée

Si Paris conservera les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière les plus bas des grandes villes de France, elle limitera aussi son recours à l'emprunt et le niveau de sa dette. Celui-ci respectera la même trajectoire que les années précédentes. Le taux d'endettement (68%) restera modéré en comparaison du taux d'endettement moyen des communes françaises (86%) et de celui des grandes villes (74%). Cette maîtrise est d'ailleurs saluée par les agences de notation : Paris bénéficie de la note AA, dont la perspective a récemment progressée de « négative » à « stable ». Il s'agit de la note la plus élevée qu'une collectivité française puisse avoir.

> Plus d'1,7Md€ seront alloués à des investissements d'avenir

La Ville de Paris poursuivra en 2017 le déploiement du programme d'investissement de la mandature (PIM) de 10 Md€ prévu de 2014 à 2020, en inscrivant 1,7 Md€ de crédits de paiement.. En plus de permettre la transition énergétique et d'améliorer la vie quotidienne des habitants, ce budget aura pour effet de soutenir la création d'emplois, en particulier dans le secteur du BTP. « Cela se traduira par la création de 7.200 logements sociaux ou encore de 650 places en crèches. 100M€ serviront à rénover les écoles. Les premiers bénéficiaires seront les familles, à faibles revenus et de classes moyennes, dont nous voulons que les enfants grandissent dans les meilleures conditions à Paris », explique Julien Bargeton.

> L'amélioration des transports au centre des priorités

825M€ seront alloués par Paris à l'amélioration des transports, pour poursuivre un double objectif : la réduction de la place accordée à la voiture individuelle polluante et le développement des mobilités propres. Cela contribuera à améliorer la qualité de l'air, à l'échelle de Paris et de toute l'Ile-de-France. « Paris abondera le budget du STIF à hauteur de 381M€, dont 100M€ allant au financement d'infrastructures situées au-delà du périphérique. Mais hors de question de verser ces sommes les yeux fermés : nous demandons en contrepartie au Conseil régional, qui est responsable des transports en commun, de mieux assumer ses responsabilités. Les défaillances constatées sur le réseau RER lors du pic de pollution ne doivent pas se reproduire », prévient Julien Bargeton.

Contact presse : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61